

Compte rendu infirmière

Le mardi 12 mai, sous forme de forum, les élèves de DP3 ont rencontré trois infirmières de milieux différents :

- Mme Plantier venant de l'hôpital de Brignoles ;
- Mme Sinsou, l'infirmière scolaire du collège ;
- Mme Cognard, infirmière libérale ayant exercé en laboratoire et en milieu carcéral.

Les études sont les mêmes pour chaque infirmière, il faut un bac+3 puis réussir le concours d'infirmière et le Diplôme d'État (ou D.E.).

Elles nous ont aussi expliqué les qualités requises :

- être rigoureuses
- être très observatrices
- être organisées
- être patientes,
- et aimer l'humain.

Elles nous ont expliqué que le métier est très divers. Les infirmières portent une blouse et des chaussures particulières. Cette tenue est nécessaire pour éviter de contaminer les patients.



Dans les hôpitaux, les infirmières travaillent 8 heures. Une rotation est mise en place afin d'assurer le suivi médical des patients jour et nuit.

Le salaire moyen débutant est de 1500 euros. Il est variable selon le nombre d'heures.